



République Togolaise : Conclusion avec le FMI d'un nouvel accord de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC)

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les opinions exprimées dans cette déclaration sont celles des services du FMI et ne sont pas nécessairement celles du conseil d'administration.

- *Les autorités togolaises et l'équipe du FMI sont parvenues à un accord au niveau des services sur les politiques économiques et les réformes à soutenir dans le cadre d'un nouvel accord d'une durée de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant d'environ 400 millions de dollar. Cet accord permettra de répondre à des besoins urgents en matière de dépenses, notamment en raison des préoccupations croissantes en matière de sécurité et pour préserver la stabilité sociale.*
- *Le solide programme de réforme des autorités vise à préserver la stabilité macroéconomique, à renforcer la viabilité de la dette et à poser les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive.*
- *Les politiques clés comprennent des efforts visant à augmenter les recettes fiscales de manière ambitieuse, soit de 0,5 % du PIB par an, afin de soutenir la consolidation budgétaire. Cela permettra également d'augmenter les dépenses publiques en faveur de la croissance, notamment à travers des investissements publics et des mesures de protection sociale, afin que les bénéfices de la croissance soient partagés de manière plus large. Les autorités renforceront également la stabilité financière et poursuivront leurs efforts fructueux pour améliorer le climat des affaires.*

Lomé – le 8 décembre 2023 : Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Hans Weisfeld, s'est rendue à Lomé du 29 novembre au 8 décembre 2023 pour mener des discussions avec les autorités togolaises sur un soutien du FMI à l'égard de leurs plans de politique et de réforme et pour évaluer les développements économiques récents.

À l'issue de la mission, M. Weisfeld a fait la déclaration suivante :

« L'équipe du FMI est heureuse d'annoncer que nous sommes parvenus à un accord au niveau des services avec les autorités togolaises sur un programme de 42 mois appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 293,6 millions de DTS, soit environ 400 millions de dollars. Le programme économique des autorités vise à préserver la stabilité économique et à renforcer la viabilité de la dette tout en posant les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive. L'accord qui en résulte sera soumis à l'approbation de la direction et du conseil d'administration du FMI.

« Les autorités Togolaises se sont engagées à mettre en œuvre un vaste programme de réforme économique qui s'appuie sur le plan de développement du gouvernement et s'attaque aux défis auxquels le pays est confronté, notamment les problèmes urgents de sécurité.

« Les réformes clés visent à réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici 2025 tout en protégeant les dépenses susceptibles de soutenir la croissance et renforcer l'inclusion économique. La stratégie budgétaire repose en partie sur des mesures ambitieuses visant à accroître la mobilisation des ressources intérieures de 0,5 % du PIB par an. Les autorités rationaliseront également les dépenses publiques. En outre, elles ont l'intention de renforcer la protection sociale, notamment en élargissant les transferts monétaires, sur la base de la création d'un registre social unique et d'une plateforme d'identification biométrique.

« Les autorités mettront en œuvre diverses réformes structurelles pour soutenir la stratégie budgétaire et renforcer le potentiel de croissance du pays. Celles-ci comprennent des réformes visant à élargir l'assiette fiscale et à améliorer l'efficacité des recouvrements fiscaux. Les autorités ont également l'intention d'améliorer le climat des affaires pour stimuler l'investissement et la création d'emplois, par exemple en numérisant la plupart des procédures gouvernementales et en renforçant la stabilité financière.

« La mission du Fonds Monétaire International (FMI) s'est entretenue avec le Président togolais, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé Eyadéma, ainsi qu'avec le Premier Ministre, Madame Victoire Tomegah Dogbé, et a tenu des réunions avec le ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Sani Yaya, et la conseillère du Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Togo, Madame Adjatougbe Ameyo Fioklou, et leurs équipes respectives. La mission du FMI a également rencontré des partenaires au développement. Le personnel tient à exprimer sa gratitude envers les autorités Togolaises pour leur engagement ouvert et constructif ainsi que pour leur hospitalité. »